

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5023 - Jeudi 18 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

MORT D'AKBAR ISSOUFA :

A Fomboni, la colère monte



Scène de colère dans les rues de Fomboni.

La capitale de Mohéli a vécu, mardi 16 décembre, une fin de journée sous haute tension. Barricades, pneus incendiés, coups de feu et usage de gaz lacrymogène ont plongé Fomboni dans un climat d'instabilité, sur fond de contestation liée au décès d'Akbar Issoufa. Une affaire qui continue de susciter indignation et interrogations.

La soirée du mardi 16 décembre a été marquée par de vives tensions à Fomboni. Des pneus enflammés et la route principale reliant Salamani à Mabahoni barricadée par des jeunes manifestants. Des coups de feu ont été entendus et des gaz lacrymogènes dispersés dans

plusieurs quartiers, plongeant la population dans la crainte. Ce mercredi matin, de nouvelles échauffourées ont éclaté. La route principale a de nouveau été barricadée, des pneus rassemblés et prêts à être incendiés. Les forces de l'ordre sont intervenues pour dégager les axes, procédant à des tirs de sommation. Au moins trois personnes ont été interpellées et se trouvent actuellement aux mains de la gendarmerie. Fomboni retient son souffle, dans l'attente d'un apaisement et de réponses judiciaires claires.

LIRE SUITE PAGE 3

27 Djamadou -Thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2025

Lever du soleil:
05h 38mn
Coucher du soleil:
18h 27mn

Fajr : 04h 25mn
Dhouhr : 12h 06mn
Ans : 15h 42mn
Maghrib: 18h 30mn
Incha: 19h 44mn



COLLECTIVITÉS LOCALES

Clôture du 2ème Congrès national des Maires

C'est sur une note d'optimisme et d'engagement que s'est clôturé, mardi 16 décembre 2025, le 2nd Congrès national des Maires, qui a réuni les élus locaux pendant deux jours de discussions fructueuses, évoquant les défis et les opportunités du développement local.

C'est dans une salle pleine, ce 16 décembre 2025, qu'a été clôturé le 2nd Congrès national des Maires aux Comores. Après deux jours d'intenses débats et de réflexion sous le thème, "Modernisation, proximité et transparence : les communes au cœur de la transformation nationale", cet événement a été couronné de succès selon les organisateurs. Ce dénouement positif a été marqué par de vifs échanges. En effet, les pouvoirs publics et les congressistes présents ont pris des engagements fermes pour accompagner les communes et optimiser leur fonctionnement. Il appartient désormais à tous les acteurs de matérialiser ces promesses, afin qu'elles contribuent au processus de développement national. Lors de cette assemblée, les participants, élus locaux, invités et représentants nationaux, ont mené des débats riches et répondu aux interrogations et inquiétudes soule-

vées. Par la suite, les discussions se sont portées sur une animation sous forme de séance questions-réponses, suivie d'une présentation de panels sur la gouvernance locale et la gestion communale.

Le premier panel a porté sur la gouvernance et la gestion communale. L'objectif était de mieux coordonner les actions des maires et de l'ensemble des acteurs, pour répondre aux besoins des communautés. Plus précisément, le Dr Moundhir Fathi, secrétaire général du gouvernorat de Ngazidja, a présenté une communication sur la gouvernance locale, soulignant l'importance de lever les ambiguïtés entre celle-ci et l'aspect administratif. Ensuite, le deuxième panel, présenté par la secrétaire générale du gouvernement d'Anjouan, évoquait le financement des communes. Par ailleurs, les participants ont également pris connaissance des résultats de l'élection du bureau de l'association des maires.

Selon les intervenants, la loi sur la décentralisation, promulguée en 2011, peine à produire des résultats concrets. Par conséquent, la gestion communale est confrontée à des défis majeurs, notamment en matière de financement et de coordination avec les services de l'État. Maître Mastaba Mouhidine, avocat



à la Cour, a exposé ses analyses sur la décentralisation et les défis auxquels sont confrontées les communes. Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ahmed Assoumani, a déclaré que le gouvernement est déterminé à changer la donne et à faire avancer les communes. Il a rappelé que l'avenir du pays passe par les mairies et que la décentrali-

sation est un élément clé de la stabilité aux Comores.

Le congrès s'est enfin achevé sur une note d'optimisme, avec l'annonce de la signature d'un contrat d'engagement entre le gouvernement et les communes. "Ainsi, voudrais-je, en clôturant ce congrès national des Maires, formuler le vœu pour que l'esprit de responsa-

bilité, d'unité et de dépassement qui a animé nos travaux, continue de guider notre action commune », a conclu le Président de la République qui a assuré que l'État prendra ses responsabilités.

**Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)**

PANNES ET DÉLESTAGES :

L'électricité en berne dans plusieurs régions de Ngazidja

Depuis quelques mois, des délestages frappent différentes régions de l'île de Ngazidja. De Foumbouni à Mitsamiouli, en passant par Moroni, la population craint de revivre le cycle infernal d'une crise énergétique, malgré la présence de centrales solaires dans certaines zones.

À quelques mois du mois sacré de ramadan, la population comorienne se demande si elle va bénéficier de l'électricité durant cette période. En cause, la reprise des délestages depuis plusieurs mois dans différentes régions de Ngazidja. À la centrale de Foumbouni, la région de

Mbadjini Ouest est confrontée à des coupures intenses. Dans un communiqué publié ce mardi, l'entreprise publique a informé ses clients des zones s'étendant de Macorani à Ouzioini, ainsi que d'Ouzioini à Ntsini Moipanga, qu'un délestage serait observé ce jour entre 18h et 23h, en raison d'une panne survenue au niveau du groupe de Foumbouni. Un délestage parmi tant d'autres.

À la centrale de Mitsamiouli, la situation est similaire. Les habitants ont le courant de 07h à 15h, puis de 18h à 23h. Mais de 23h à 07h, c'est le noir total. « En plus d'être délestée de 23h à 07h, la région de Mitsamiouli subit également deux à

trois coupures dans la journée », nous confie un agent de la SONELEC, avant d'ajouter : « Le problème à Mitsamiouli, c'est que la direction a supprimé la centrale thermique qui se trouvait sur place, la jugeant inutile. » À Oichili, il est question d'un problème de synchronisation entre le solaire et la thermique. Une situation purement technique, mais qui doit être résolue pour éviter d'autres difficultés. Selon nos informations, c'est cette centrale solaire d'Oichili qui est censée alimenter le Centre Hospitalier Universitaire El Maarouf.

À Moroni et ses environs, les coupures se sont intensifiées ces dernières semaines. Selon notre interlocuteur, il y a eu une baisse de régime au niveau des deux centrales thermiques. « Les moteurs ne tournent pas à plein, donc la production est en deçà de la demande », explique-t-il. Pire encore, les coupures à répétition inquiètent la population. Beaucoup redoutent pour leurs appareils électriques. « La SONELEC doit prendre le temps de résoudre ses problèmes. Mais des coupures toutes les dix minutes, ce n'est vraiment pas bon. Nos appareils et nos lampes risquent de griller », alerte une habitante de

Moroni. Et l'on se demande si on aura du courant au mois de ramadan. « On risque de revivre le même scénario de chaque année : acheter de nouveaux moteurs pour répondre aux besoins de la clientèle au mois de ramadan ».

Une fois de plus, les interrogations concernant l'achat des moteurs refont surface, malgré la restructuration de l'entreprise. Un opérateur économique local s'interroge également : « Dès l'achat de ces moteurs, j'ai émis des doutes. Et aujourd'hui, on nous dit qu'ils ne tournent plus à plein régime, cela en dit long. » Par ailleurs, un ancien cadre de l'entreprise apporte des précisions sur les moteurs : « Avec des moteurs reconditionnés, on peut tenir jusqu'à neuf mois. Or la SONELEC dispose de moteurs neufs ; on en est à onze mois et on constate déjà une baisse de régime. C'est incompréhensible. » À l'approche du Kashikazi, période de pluies dans l'archipel, la société aura fort à faire. Avec les difficultés liées au solaire dans le nord et le sud, auxquelles s'ajoutent les aléas climatiques, la direction de la SONELEC devrait dès à présent se préparer à répondre à la demande de sa clientèle.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Siège SONELEC. Photo d'illustration

NAY

MORT D'AKBAR ISSOUFA :

A Fomboni, la colère monte

Suite de la page 1

À l'origine de ces troubles, la mort d'Akbar Issoufa, survenue dans des circonstances jugées troubles par la population. Le mardi 16 décembre, aux environs de 16 heures, des jeunes se sont réunis au foyer des jeunes de Salamani afin de préparer une marche pacifique prévue le dimanche 21 décembre. Objectif : réclamer justice et rétablir la vérité sur le décès d'Akbar. Mais la rencontre a rapide-

ment dégénéré. En désaccord avec certains adultes présents, des jeunes ont quitté les lieux pour prendre d'assaut la route principale, érigéant des barricades et mettant le feu à des pneus. L'action a été reprise par d'autres jeunes jusqu'à Mabahoni.

Les manifestants dénoncent ce qu'ils qualifient d'"injustice infligée à Akbar Issoufa", depuis son interpellation à Fomboni, son transfert à Anjouan, son incarcération, jusqu'aux conditions de son hospitalisa-

tion. Une chaîne d'événements que beaucoup estiment entachée d'irrégularités et de négligences. Dans ce contexte, la famille du défunt a tenu une conférence de presse le même mardi 16 décembre, en présence de proches et avec l'intervention téléphonique de leur avocat, Maître Soidri. Cette prise de parole faisait suite aux déclarations du procureur de la République près le tribunal de Mutsamudu, intervenu la veille. Selon ce dernier, le retard dans la

tenue de l'audience serait imputable aux avocats d'Akbar. Des propos que la famille rejette catégoriquement, tout comme le refus, selon elle, du procureur de la république de transférer Akbar au CHRI de Hombo.

Lors de cette conférence, Maître Soidri a longuement contesté les charges retenues contre son client. Escroquerie, blanchiment, abus de confiance, abandon de famille : « aucune de ces accusations n'est juridiquement constituée », a-t-il affir-

mé. L'avocat a également souligné l'existence de vices de procédure résrés, selon lui, sans suite malgré les démarches entreprises. Concernant l'accusation d'abandon de famille, Maître Soidri rappelle que la plaignante, Asma, officiellement divorcée, n'a aucun enfant avec le défunt et que toutes les sommes réclamées auraient été remboursées, preuves à l'appui.

Riwad

MERITCOM 2025 :

15 lauréats honorés

La méritocratie était à l'honneur, mardi au Palais du Peuple de Moroni. À l'occasion de la troisième édition de la cérémonie MeritCom, la Fondation Hazi Haki a distingué quinze personnalités et organisations dont les actions ont un impact direct sur le développement national. Un événement placé sous le signe de la reconnaissance, de l'engagement citoyen et de l'espoir.

Professionnels de la santé, acteurs du monde culturel, journalistes, responsables associatifs ou encore figures du sport : les profils des lauréats reflètent la diversité des contributions qui façonnent la société comorienne, aussi bien sur le territoire national qu'au sein de la diaspora. Tous partagent un parcours marqué par le service, l'innovation et le dépassement de soi. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la République, Azali Assoumani, de membres du gouvernement, de diplomates ainsi que de nombreux invités. Le chef de l'État a salué une initiative qu'il a qualifiée de stimulante pour la nation, soulignant l'importance de valoriser celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Selon le président de la Fondation Hazi Haki, Said Abdallah Mchangama, MeritCom ambitionne de mettre en lumière « les nôtres », ces femmes et ces hommes engagés « sur la terre comme en mer », dont les actions participent au rayonnement du pays. Les lauréats sont sélectionnés sur la base de critères rigoureux, prenant en compte la qualité du parcours, l'impact social et l'expérience professionnelle. Cette édition a récompensé quinze lauréats, dont deux femmes et deux organisations non gouvernementales. Majoritairement issus du secteur de la santé, plusieurs professionnels ont été distingués pour leur contribution significative, notamment le Dr Saïd Ali Abdelkader, spécialiste en santé de la reproduction, le Dr Inoussa Assoumani, expert en santé publique et en recherches épidémiologiques, ainsi que le Dr Hassanaly Abdoul-Aziz, chirurgien reconnu.

Parmi les figures marquantes de cette promotion, Dr Hassanaly Abdoul-Aziz a été particulièrement honoré. Celui qui confie que servir Mwali est « un devoir » incarne l'une des figures majeures du renouveau sanitaire aux Comores. Chirurgien généraliste formé à l'étranger, puis revenu servir son île natale, il a consacré plus de quinze années à structurer, moderniser et



restaurer la confiance dans le système de santé mohélien. De son côté, la sage-femme Fatima Halidani a été saluée pour son engagement en faveur de la santé maternelle. À l'hôpital de Mremani, son action a permis de réduire sensiblement la mortalité maternelle et infantile, un travail qui lui a valu d'être appelée à exercer des responsabilités au niveau insulaire, à Ndzouani.

Un hommage posthume, empreint d'émotion, a également été rendu à feu Tourqui Salim, ancien président de la Fédération comorienne de football, en reconnaissant sa contribution au développement

du sport national. La promotion MeritCom 2025 compte aussi le journaliste Aboubacar Mchangama, considéré comme l'un des doyens de la profession, l'artiste Salim Ali Amir, auteur de treize albums, ainsi que les ONG Imara et Mvukisho Ye Masiwa, distinguées pour leurs actions en faveur du développement communautaire.

D'après la présidente de Mvukisho Ye Masiwa, Nouria N'Gazi, « recevoir une distinction de MeritCom vient couronner un long chemin de travail collectif ». Pour elle, cette nomination clôt symboliquement un cycle entamé en

2015, lorsque l'organisation a lancé ses premières actions sur le terrain. Elle y voit la preuve que les Comoriens reconnaissent la valeur et l'impact des initiatives menées, mettant en lumière un parcours résolument tourné vers l'action, la solidarité et la mobilisation de la diaspora. Au nom des lauréats, Dr Ouledi Ahmed a appelé la jeunesse comorienne à croire en la valeur du travail, de l'engagement et de la persévérance, rappelant que « le mérite reste l'un des leviers essentiels du développement durable du pays ».

Mohamed Ali Nasra

3E ÉDITION DU FORUM DPP :

Le développement des PME au cœur des échanges

Un séminaire a réuni les opérateurs économiques du secteur privé, des représentants des organisations patronales, l'Uccia et des membres du gouvernement dans le cadre du Dialogue Public-Privé (DPP). L'objectif de cette assemblée était d'envisager un cadre de concertation et d'accompagnement pour les petites et moyennes entreprises (PME), piliers de l'économie nationale.

La troisième édition du forum du Dialogue Public-Privé (DPP) s'est tenue à l'hôtel Retaj le 15 décembre dernier. Cette édition a été l'occasion de réfléchir

aux mécanismes d'accompagnement des petites et moyennes entreprises locales. Dans son allocution, le président de l'Union des Chambres de Commerce, Ahmed Chamsoudine, a souligné l'importance de la proximité : « Il faut retenir que les boutiques et les épiceries de quartier jouent un rôle essentiel dans l'économie. Grâce à ces petits commerces, on trouve facilement des produits de première nécessité, des produits carnés, ou encore du crédit Huri et YAS. Pourtant, ces petites entreprises sont souvent négligées alors qu'elles soutiennent l'économie. Ce forum est donc l'occasion de trouver des moyens concrets pour les accompa-

gner. »

Il a également précisé que ce forum ne devait pas être une simple formalité institutionnelle : « C'est un outil réel fondé sur l'écoute et la confiance. En tant qu'opérateur économique, je dois insister sur les difficultés qui fragilisent le secteur : charges douanières élevées, concurrence informelle, entre autres. Ce forum doit aller à l'essentiel pour aboutir à une feuille de route basée sur des résultats concrets pour l'avenir des MPE et TPE. » En écho à ces propos, Djamil Boinali, secrétaire général et émissaire du ministre de l'Économie, a signifié que « ce forum doit adopter un format tech-

nique afin de transformer les préoccupations en recommandations, conformément aux orientations du Plan Comores Émergents. » Selon lui, l'esprit du dialogue doit tendre vers la simplification du cadre juridique et une meilleure compréhension des défis du secteur.

Des résultats concrets : l'exemple du riz

Organisé dans le cadre du projet APILE et porté par l'Union des Comores, ce forum s'inscrit dans la durée. Interrogé sur les résultats palpables du DPP depuis 2020, Ahmed Chamsoudine a cité l'exemple de la libéralisation du riz ordinaire : « Ce dialogue sert de trait d'union entre

les secteurs public et privé. Pour prendre un exemple concret, je retiens celui du riz ordinaire : aujourd'hui, personne ne parle de pénurie, et cela est le fruit du Dialogue Public-Privé. » Pour rappel, ce cadre de concertation est activement soutenu par le président de la République, Azali Assoumani. Depuis son lancement, ce dernier encourage les deux secteurs à échanger de manière franche sur les difficultés économiques afin de parvenir à des solutions pérennes pour le bien-être de la population, privilégiant ainsi la négociation aux mouvements de grève.

Kamal Gamal

PRISON DE BADJO – MOHÉLI

Une “Journée Propre” placée sous le signe des droits humains

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée chaque 10 décembre, une vaste opération de nettoyage et de désinfection a été organisée à la maison d'arrêt de Badjo, à Mohéli. Portée par le ministère de la Justice, en collaboration avec le Gouvernorat de Mohéli, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) et le Croissant-Rouge comorien, cette initiative vise à améliorer les conditions de détention et à rappeler que le respect des droits humains doit s'appliquer à tous, y compris aux personnes privées de liberté.

Ce jeudi 11 décembre, la prison de Badjo a connu une mobilisation inhabituelle. Agents pénitentiaires, représentants d'institutions partenaires et volontaires se sont retrouvés dans l'enceinte de la maison d'arrêt pour participer à une « Journée Propre », organisée simultanément dans les établissements pénitentiaires du pays. Balayage des cours, nettoyage des cellules, évacuation

des déchets et opérations de désinfection ont marqué cette action à forte portée symbolique. Selon les organisateurs, cette initiative s'inscrit dans une démarche de promotion de la dignité humaine et de sensibilisation à l'importance de l'hygiène en milieu carcéral. « Il est essentiel que les lieux de détention respectent la dignité et les droits fondamentaux des détenus. Cette opération constitue un pas concret pour assurer leur santé et leur sécurité », a souligné le responsable des droits de l'homme à Mohéli.

Au-delà de l'aspect ponctuel, les autorités locales rappellent que l'hygiène en prison joue un rôle déterminant dans la prévention des maladies infectieuses, souvent favorisées par la promiscuité et l'insalubrité. Améliorer les conditions sanitaires dans les établissements pénitentiaires contribue non seulement à protéger la santé des détenus, mais aussi celle du personnel pénitentiaire et, plus largement, la santé publique. Cette action s'inscrit dans un programme plus large visant à renforcer les conditions de détention et à aligner



le système carcéral comorien sur les standards internationaux en matière de droits humains. La CNDHL et le Croissant-Rouge comorien ont, à cette occasion, réaffirmé leur engagement à accompagner les autorités dans la promotion des droits des personnes incarcérées, notamment en matière

de santé, d'hygiène et de traitement humain.

Cependant, cette initiative intervient dans un contexte particulièrement sensible. Elle survient au lendemain du décès d'un détenu à la prison de Koki, à Anjouan, survenu, selon les proches de la victime, à la suite d'une maladie qui

n'aurait pas été prise en charge à temps. Un drame qui ravive les inquiétudes sur l'accès aux soins en milieu carcéral et souligne l'urgence de réformes durables pour garantir le respect effectif des droits humains dans toutes les prisons du pays.

Riwad

YAS ET INCLUSION NUMÉRIQUE :

Paiements échelonnés, bonus de 200% et des millions en jeu

Une conférence de presse s'est tenue le mercredi 17 décembre dernier à Moroni, au cours de laquelle l'opérateur Yas a présenté une série de mesures destinées à renforcer « l'accessibilité numérique et l'innovation aux Comores.

*D*epuis son lancement, Yas s'est engagé à offrir des services mobiles modernes, accessibles et adaptés au mode de vie des Comoriens », indique un communiqué de presse, soulignant que l'opérateur œuvre activement « à la réduction de la fracture numérique, au soutien du développement éco-

nomique et à l'accompagnement de la transformation technologique du pays ». Dans ce cadre, Yas annonce « le lancement officiel de l'offre KIYASI », présentée comme « une nouvelle étape vers l'inclusion numérique ». Cette offre permet « l'acquisition de smartphones ZTE, modèles 4G et 5G, par paiement échelonné ». Selon le communiqué, « après un acompte initial, les clients peuvent régler le solde par paiements journaliers sur une période de 90 jours via MVola », un dispositif reposant sur « un mécanisme simple, transparent et sécurisé ».

Yas précise que cette initiative vise « à démocratiser l'accès aux

smartphones et aux services numériques pour tous », notamment pour « les clients MVola réguliers, dont la fidélité constitue un pilier du programme d'inclusion numérique ». L'opérateur fait également état de « plusieurs actions spéciales mises en place en cette période de fin d'année, en partenariat avec MVola ». Jusqu'au 31 décembre 2025, « les utilisateurs bénéficient de 25% de remboursement sur les frais de retrait, 50% sur les transferts locaux et 100% sur les paiements chez les commerçants et partenaires MVola », les remboursements étant effectués « dès le lendemain de la transaction (J+1) ».

Par ailleurs, MVola Comores

annonce « le lancement de l'offre Narivune Fayida Zayidi », une initiative destinée à « renforcer et encourager l'usage des services financiers digitaux via la Super App MVola ». Dans le même esprit, « un bonus Hidaya de 200% est désormais offert sur les achats d'offres Yas via l'application MVola Comores », avec une disponibilité exceptionnelle « sur les forfaits achetés par USSD pendant la période de l'anniversaire ». Le communiqué souligne « une attention particulière accordée à la diaspora comorienne », à travers « la possibilité d'activer gratuitement une eSIM avant l'arrivée aux Comores, grâce à une démarche 100% en ligne ».

Selon Yas, ces initiatives s'inscrivent « en cohérence avec le Plan Comores Émergent ». L'opérateur affirme ainsi « continuer d'investir dans les infrastructures numériques et l'inclusion économique afin d'offrir à chaque île une connectivité rapide, fiable et accessible ». Yas annonce « le retour de la tombola millionnaire », ouverte à tous les clients effectuant des achats de forfaits à partir du 17 décembre. « Un million de francs comoriens par jour est à gagner à travers neuf tirages, ainsi qu'un super lot exceptionnel de deux millions de francs comoriens lors du tirage final du 31 décembre », précise le communiqué.

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra Hamdi
Stagiaires
Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazetedescomores.com
Tel: 773 91 21 / 322 76 45



La direction de YAS devant la presse.

ACNOA :

Quand sport et environnement font bon ménage

En marge des jeux africains de la jeunesse à Luanda en Angola, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique ont tenu un Forum sur l'environnement et le développement durable. Représenté par Mahamoud Msaidie, le Comité Olympique et sportif des îles Comores a activement pris part à cette réunion de haut niveau. C'est en tout cas ce que révèle une note du Comité Olympic comorien relatant les faits. Les différents représentants des comités Olympique africains ont planché durant une journée sur la manière d'allier sport et préservation de l'environnement.

Inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), sous plusieurs thèmes, la préservation de l'environnement sous toutes ses formes reste aussi un enjeu existentiel pour les comités Olympique africains. Sans un environnement sain et préservé la pratique serait compromise. C'est pour-

quo, l'ACNOA s'est engagé depuis des années à travers ses comités nationaux à intégrer des structures qui s'occupent des questions environnementales. Au sein du COSIC, une commission est d'ailleurs spécialement dédiée à ces questions environnementales, d'où la participation comorienne au Forum de Luanda. « Le Comité Olympique et Sportif des îles Comores (COSIC) a pris part au Forum sur l'Environnement et le Développement Durable de l'ACNOA, tenu à Luanda (Angola). »

Et la note du COSIC de continuer sur l'apport du représentant comorien lors de cette rencontre : « Le COSIC était représenté par Mahamoud Msaidie, membre de la Commission Sport et Environnement du COSIC, qui a activement participé aux travaux du forum. À cette occasion, il a été sollicité en tant que panéliste, où il a partagé son analyse et l'expérience des Comores sur les enjeux liés à la protection de

l'environnement et au développement durable dans le sport. Le COSIC inscrit cette participation dans une logique de continuité de sa politique de lutte contre le changement et réchauffement climatique. « Cette participation réaffirme l'engagement du COSIC en faveur des valeurs olympiques, de la durabilité et de la responsabilité environnementale au sein du mouvement sportif africain. »

Déjà en octobre dernier à Hammamet en Tunisie, l'ACNOA avait organisé un Forum pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, sous le thème « Le sport Africain face aux Défis Climatiques : Agir Ensemble pour un Avenir Durable. » Ce Forum était une sorte de plateforme stratégique pour intégrer la durabilité environnementale dans les politiques sportives africaines, avait annoncé à l'époque, l'ACNOA.

Imtiyaz



CAN 2025

Trois légendes comoriennes à la CAN au Maroc

C'est un geste très rare pour être salué. A l'occasion de la deuxième Coupe d'Afrique des Nations des Comores, que notre pays va prendre part, l'Etat lie l'utile à l'agréable en invitant d'anciens légendes du football comorien à prendre part à la cérémonie d'ouverture le 21 décembre prochain. Véritables précurseurs du football comorien, ces trois hommes, ont inspiré plus d'un durant leur carrière de joueurs et restent dans l'imaginaire populaire les dépositaires du beau jeu à la comorien. Avant la télévision, leurs noms résonnaient déjà sur les grésillements des ondes de la Radio Comores comme sous les commentaires de feu, Ben Abdou,

une autre légende de l'audiovisuel comorien.

Cette démarche a été rendue possible grâce aux efforts du Ministre de la jeunesse et sports, Mohamed El-Had Hounadi. C'est en tout cas ce qui a été rendu public par un collectif qui regroupe les sportifs comoriens, qui salue cette bonne nouvelle. « Elles saluent (les légendes, NDLR) également l'engagement de Monsieur, Mohamed El-Had Hounadi, Ministre en charge des Sports, du secrétaire général du gouvernement, du cabinet du Chef de l'Etat et du ministre des finances, dont l'appui a facilité cette initiative forte de reconnaissance envers les anciens

internationaux. » Ces trois joueurs, Mze Ali Babali (Hondier), Halifa Mlamali, et Saindou Abdallah (Kapor), auront l'honneur d'accompagner le chef de l'Etat dans son avion spécial. »

C'est pourquoi « Au nom des sportifs comoriens, les légendes du football national expriment leurs sincères remerciements à SEM Azali Assoumani, Chef de l'Etat, qu'elles auront l'honneur d'accompagner au Maroc pour soutenir les Cœlacanthes lors du match d'ouverture de la CAN 2025, opposant les Comores au Maroc, pays hôte », poursuit le communiqué. Fahardine Mroivili (Tota) au nom des amoureux du ballon a exprimé sa reconnaissance lors d'un point de presse

organisé mercredi matin en présence de Hondier en larme.

« Nous avons la joie de vous annoncer la reconnaissance faite par le ministre de la jeunesse et Sports, sous la supervision du secrétaire général du gouvernement, à trois de nos légendes, qui vont accompagner

le chef de l'Etat lors de l'ouverture de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc », dit-il. Cette initiative est en tout cas un grand pas, que tout le monde doit saluer à sa juste valeur.

Imtiyaz



Trois légendes comoriennes à la CAN au Maroc.

La Gazette des Comores								
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES								
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76								
BULLETIN D'ABONNEMENT								
Nom : _____								
Prénom : _____								
Adresse postale : _____ email : _____								
Tél. : _____	Fax : _____							
Mob : _____								
Périodicité :								
3 mois / <input type="checkbox"/>	Montant : _____							
6 mois / <input type="checkbox"/>	Montant : _____							
12 mois / <input type="checkbox"/>	Montant : _____							
Mode de règlement :								
Espèces / <input type="checkbox"/>	Montant : _____							
Chèque / <input type="checkbox"/>	n° _____							
Virement bancaire / <input type="checkbox"/>	réf. : _____							
Monaco le : _____								
Signature : _____								
Tarifs d'abonnement								
(Valable à compter du 1er janvier 2015)								
	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Monnaie divisionnaire : un défi économique majeur pour les Comores

Des beaux projets en cours, mais... Ces dernières années, l'État comorien ne cesse de multiplier ses efforts pour rendre la vie plus abordable au citoyen lambda. Les beaux projets sont en cours : agriculture, tourisme, numérique, etc., mais malgré ces initiatives, la vie quotidienne reste compliquée pour beaucoup. Un problème économique majeur continue de freiner le pouvoir d'achat et le bon fonctionnement du marché : la disparition progressive de la monnaie divisionnaire. Les pièces de 5, 10, 20, 25 et 50 francs, et même celle de 100 francs, autrefois omniprésente, se font désormais rares dans les transactions quotidiennes. Dans un contexte où 1 euro équivaut à environ 492 francs comoriens (KMF), cette situation engendre des conséquences immédiates et visibles sur les prix et le pouvoir d'achat des Comoriens. Faute de monnaie de petite valeur, les prix sont systématiquement arrondis aux 100 francs près, générant une inflation silencieuse difficile à mesurer mais très perceptible pour les consommateurs, en particulier pour les ménages modestes. Des exemples frappants illustrent ce phénomène : l'augmentation du prix du litre de gazole de 50 francs a entraîné celle de la baguette de 150 à 200 francs, au motif que certaines machines de boulangerie fonctionnent au carburant. De même, le kilo de thon est passé de 3 000 à 4 000 francs, soit une hausse de 33 %, alors que le prix du gazole pour alimenter les vedettes de pêche n'a augmenté que de 8 % (de 600 à 650 francs le litre).

La situation est aggravée par les pratiques commerciales sur les marchés locaux.



Figure 1. Pièce de 5 francs comoriens, le fameux RIYAL

La plupart des denrées alimentaires — fruits, légumes et produits de première nécessité — ne sont pas vendues au poids mais en portions arbitraires, fixées par le vendeur. Les prix sont ainsi arrondis et déterminés unilatéralement, ce qui limite la liberté d'achat des clients et crée un déséquilibre entre commerçants, chacun pratiquant ses tarifs indépendamment. Si les vendeurs souhaitaient revenir à la vente au kilo, ils se heurteraient immédiatement à l'absence de monnaie divisionnaire, incapable de permettre de rendre correctement la monnaie pour de petites quantités. Les ménages pauvres, vivant souvent au jour le jour, sont les premières victimes de cette situation. Ils ne peuvent plus acheter exactement les quantités désirées et voient leur pouvoir d'achat s'éroder à chaque transaction. Les petits commerces et l'économie informelle, qui représentent l'épine dorsale de l'activité économique locale, sont également fragilisés. Sans monnaie divisionnaire, les commerçants doivent improviser, arrondir les prix, substituer des produits à la monnaie ou renoncer à certaines ventes, perturbant l'ensemble des transactions quotidiennes.

À ce jour, les causes exactes de la disparition des petites pièces restent floues, mais les conséquences sont indéniables et préoccupantes. À titre de comparaison, dans les pays développés en Europe, notamment en France, l'une des principales puissances économiques mondiales, la monnaie divisionnaire circule encore activement, et même les pièces de 1 centime d'euro sont utilisées par la population, malgré l'essor des paiements numériques. Cette présence garantit précision dans les transactions, stabilité des prix et

confiance dans le système monétaire — autant d'enseignements dont les Comores pourraient s'inspirer. Il est donc impératif que les autorités comoriennes évaluent rapidement cette situation et mettent en place des solutions adaptées : restauration de la circulation des pièces, harmonisation des prix sur les marchés et protection du pouvoir d'achat des consommateurs. La disparition des pièces n'est pas un simple désagrément : c'est un problème économique majeur, qui freine le développement du

pays et désorganise les transactions quotidiennes. À quand une régulation réfléchie et cohérente pour enfin booster l'économie nationale, en pensant d'abord aux populations les plus modestes, qui vivent en dessous du seuil de pauvreté ? Les Comoriens méritent une économie transparente, équilibrée et juste — où le prix réel des biens redeviennent enfin... réel.

Par Abdallah

DARKAWI, PhD

Expert en systèmes électroniques complexes & systèmes embarqués



Yas a 1 an



**Paie ton smartphone
en plusieurs tranches
avec Kiyasi**

À partir de 300 Fc/jour via MVola

#CélébronsAvecYas

